

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 31 janvier 2020

Communiqué de presse

Prix des carburants au 1^{er} février 2020

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

En janvier 2020, ces évolutions ont été caractérisées par :

- une baisse du cours moyen du pétrole brut Brent qui passe de 66,64 \$ le baril à 65,63 \$, soit -1,5 %, en raison de la propagation de l'épidémie de coronavirus et de son impact sur la demande de pétrole en Chine et dans le monde ;
- une légère hausse des cotations de vente de l'essence sans-plomb (+ 0,8 %) ;
- une baisse des cotations de vente du gazole (-1 %) ;
- une baisse du cours moyen du butane (-1,5 %) ;
- une stabilité de la parité euro/dollar (+0,3 %). Un euro vaut 1,1131 dollar en janvier contre 1,1003 dollar en décembre.

L'ensemble de ces éléments conduit à la fixation des prix maximum suivants, **à compter du 1^{er} février 2020 à zéro heure** :

- Supercarburant sans plomb : 1,48 €/L soit -1 ct/L par rapport à janvier 2020 (1,49 €) ;
- Gazole routier : 1,33 €/L soit -3 cts/L par rapport à janvier 2020 (1,36 €/L).
- Bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg : 20,27 € soit -24 cts par rapport à janvier 2020 (20,51 €).

Pour rappel, les évolutions récentes des prix des produits pétroliers sont les suivantes :

	1 mois (janvier/février)	3 mois (novembre/février)	6 mois (août/février)
Supercarburant sans plomb	-0,67%	0,00%	-3,90%
Gazole routier	-2,21%	0,00%	0,76%
Gaz	-1,17%	3,84%	8,98%

A titre de comparaison, en France métropolitaine, le prix moyen qui a été constaté en janvier 2020 est de 1,54 €/L pour le supercarburant sans plomb et de 1,48 €/L pour le gazole routier.

Contacts réservés aux médias :

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42

oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972

